Maisons de vacances du Crédit Lyonnais

Déclaration de Virginie NOIROT, Secrétaire Générale Adjointe du CSE Central, lors de la séance plénière du CSE Central du 07/10/2020

Madame la Présidente,

Je tiens à revenir sur le courrier que vous nous avez fait parvenir et par lequel vous réclamez la restitution des maisons de vacances.

Mais avant de parler de ce courrier, je tiens à porter à la connaissance de tous la teneur de l'entretien que nous avons eu avec vous, le Secrétaire et moi-même, en date du 25 septembre.

C'est après près d'un an de demandes répétées que vous avez enfin dénié nous recevoir pour parler du commodat qui arrive à échéance le 31 décembre. Enfin parler est un bien grand mot !

Bien entendu, vous avez essayé de glisser le contexte de la crise COVID dès le début de l'entretien, probablement pour donner une justification à votre choix arbitraire à la fermeture de nos sites touristiques dont la gestion ne peut être remise en cause. Je ne ferai pas plus de commentaire mais je n'en pense pas moins.

Puis, alors que le Secrétaire vous rappelait comment ces maisons sont devenues au fil des décennies nos maisons de vacances à nous salariés du Crédit Lyonnais puis du LCL, et comment le CSEC et ses salariés ont participé à leur amélioration par le biais de travaux, vous avez coupé court à ses propos en n'ayant eu de cesse de lui dire qu'on n'allait pas refaire l'histoire et de rappeler que vous n'étiez pas là. L'histoire ayant commencé il y a plus de 50 ans entre ces maisons et le CCE puis CSE, bien entendu que vous n'étiez pas là ! Je ne ferai pas plus de commentaires là-dessus mais n'en pense pas moins non plus.

Vous nous avez donc lâché brutalement, sans aucune justification, que LCL n'avait pas vocation à conserver les maisons de vacances, que ce n'était pas son métier. Alors vous n'étiez pas là, certes, mais je vous rappelle que ça n'a jamais été son métier ! Par contre, c'était dans l'ADN du Crédit Lyonnais et de ses dirigeants que d'offrir à leurs salariés des avantages sociaux et de faire en sorte qu'ils se sentent le mieux possible au sein de l'entreprise, afin qu'ils y restent et qu'ils lui donnent le meilleur d'eux même !

Vous aviez cette lettre déjà signée devant vous dès le début de l'entretien mais n'avez même pas eu le courage de nous la donner ! Bien sûr, vous ne nous l'avez pas lu non plus !
Alors quelle surprise ai-je eu à sa lecture le 28 septembre, date d'envoi par mail. Vous laissez croire à un réel entretien entre vous, le Secrétaire et moi-même, à la suite duquel vous indiquez que «nous

ne souhaitons pas renouveler le prêt des maisons de vacances ». Ce n'est pas nous qui ne souhaitons pas renouveler ce prêt c'est vous Mme Goutelle en tant que signataire de la lettre ou le COMEX, mais il n'y a pas de nous ! Alors je vous demande de bien vouloir rectifier cette tournure dont je ne peux croire qu'elle n'est qu'une maladresse !

Et puis, que dire sur la forme odieuse et brutale que vous avez choisie pour priver d'outil de travail une partie des salariés du service vacances du CSEC car oui, Mme la Présidente, nous avons des salariés que nous devrons licencier et qui, pour certains, risquent de se retrouver à la rue si vous maintenez votre décision. Bien sûr, vous ne savez pas combien de salariés cela va concerner parce que vous ne vous êtes jamais inquiétée de cela…. Probablement le côté « humain » de votre poste !

Alors sachez que les maisons de vacances ne se réduisent pas aux biens immobiliers c'est aussi :

- Nos Directeurs de Centres : Dominique, Marie, Jean-Marc, Véronique, Cyril.
- Nos salariés en CDI qui travaillent dans ces centres : Mylène, Marc, Christian, Isabelle, Fabien, Antony, Idoya.
- Nos longs saisonniers : Elodie, Gwenola, Rachida (présente avec nous depuis 9 ans), Mariana, Véronique, Sandra, Marie-Anne, Christophe, Charly, Christophe.
- Auxquels il faut ajouter une centaine de salariés saisonniers dont certains qui travaillent avec nous depuis des années comme les animateurs de la Turballe par exemple !

Ces salariés se battent aujourd'hui pour leurs emplois et ont lancé une pétition sur change.org signée par plus de 3000 personnes ! J'invite d'ailleurs chaque salarié LCL à la signer pour tenter de sauver les emplois de ces personnes mais également pour la défense des avantages sociaux qui diminuent comme peau de chagrin!
Je vous invite d'ailleurs à lire les commentaires de vos salariés qui accompagnent cette pétition, Mme la Présidente, et à ouvrir les yeux sur leur attachement aux maisons de vacances et l'impact sur eux de leur disparition. Pour beaucoup la fin des maisons signifie la fin des vacances mais bon ….finalement la Direction de LCL en a-t-elle quelque chose à faire ?

Alors, Mme la Présidente, si certains considèrent que vous êtes en droit de réclamer la restitution des centres, je pense pour ma part que votre décision est irrespectueuse et irresponsable !

Le lien pour accéder et signer la pétition est le suivant :
https://www.change.org/p/michel-mathieu-non-a-la-fermeture-des-centres

ou flashez le QR code :

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE CENTRAL LCL
39 avenue de Paris –Immeuble Rhin
94800 VILLEJUIF